

Paris, 13 février 2015

Signature d'une convention de partenariat entre l'Agence Française de Développement (AFD) et la CPCCAF pour le projet de compagnonnage consulaire

*Le 16 février à la Chambre de commerce et d'industrie région Paris Ile-
de-France à Paris*

Président

Albert Yuma-Mulimbi

Premier Vice-président, Trésorier

Pierre-Antoine Gailly,

Vice-président pour l'Afrique de l'Ouest

Essouhouna Meba

Vice-président pour l'Afrique Centrale

Didier Mavouenzela

Vice-président pour l'Afrique de l'Est

et de l'Océan Indien

Nourdine Chabani

Vice-président pour l'Afrique du Nord

Mohamedou Ould Mohamed Mahmoud

Vice-président pour les CCI françaises

André Marcon

Vice-président pour les CM françaises

Jean-Claude Choquet

Représentant du Réseau CMA

François Moutot

Représentant l'APCMA

Vice-président pour les CA françaises

Guy Vasseur

Vice-président pour les CC Belges

John Stoop

Albert Yuma-Mulimbi, Président de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) et Jean-Pierre Marcelli, Directeur Afrique de l'Agence Française de Développement (AFD), ont signé ce lundi 16 février une convention de partenariat pluriannuel portant sur un projet de compagnonnage consulaire pour le développement économique dans six pays d'Afrique subsaharienne.

D'un montant global de 2,4 millions d'euros et d'une durée de trois années, ce projet permettra à sept chambres consulaires africaines membres du réseau de favoriser le développement des TPE/PME de six pays d'Afrique sub-saharienne.

Le projet de compagnonnage consulaire, est une technique d'appui entre deux chambres consulaires, un mentor et un « mentoré », qui constituent un binôme, pour l'ensemble de la durée du projet. Les ressources et savoir-faire combinés de la chambre mentorée et de la chambre mentor sont mis en synergie pour l'atteinte des objectifs.

Les binômes ainsi constitués sont la CMA de Vendée et la CCIMA du Cameroun, la CA de l'Ariège et la CAPEF du Cameroun, la CCI de Bordeaux et la CCI de Côte d'Ivoire, la CCI Paris Ile-de-France et la CCAIM du Gabon, la CMA du Rhône et la CCIA de Guinée, la CCI de Marseille-Provence et la CCIA de Mauritanie, la CMA Loire-Atlantique et la CCI Nantes Saint-Nazaire et la CCIAM de Pointe-Noire (RC),

Le projet vise à renforcer les organisations intermédiaires représentatives du secteur privé en renforçant leur offre de services à destination des TPE/PME. Cet objectif s'inscrit plus largement dans les politiques de ces pays visant à soutenir le développement économique inclusif et la lutte contre la pauvreté.

Ce projet innovant repose sur un triptyque d'accompagnement sur le terrain et à distance, d'innovation et de formation. Il s'articule en trois composantes principales : services en matière d'appui aux TPE-PME ; en matière d'offre de formation aux acteurs économiques ; et en matière de renforcement de leurs modes organisationnels (3).

Le Président Albert Yuma-Mulimbi, lors de la cérémonie de signature, s'est déclaré très heureux de cette signature qui allait permettre "aux organisations consulaires représentatives du secteur privé de renforcer leur offre de service pour les TPE/PME africaines au service d'une croissance qui devait être nécessairement inclusive pour affronter les défis humains et sociaux de l'Afrique."

Le vice-président en charge des CCI françaises, Christian Hérail, s'est félicité de l'aboutissement de ce projet "qui contribuera à favoriser les échanges économiques entre entreprises francophones."

Patrice Beitz, pour la CCI Paris Ile-de-France et au nom du 1er vice-président trésorier de la CPCCAF, Pierre-Antoine Gailly, a fait part de la reconnaissance que constituait cet engagement de l'AFD à l'égard des corps intermédiaires consulaires et la satisfaction de la CCI Paris Ile-de-France d'avoir toujours soutenu la CPCCAF.

Jean-Pierre Marcelli, directeur Afrique de l'AFD, s'est pour sa part réjoui de l'aboutissement de ce partenariat, qui donnait aux chambres consulaires l'opportunité de renforcer leurs compétences pour devenir des acteurs majeurs du développement local. Il a insisté sur la nécessité d'aboutir à des résultats concrets en termes de croissance et d'emplois qui constitueraient autant d'arguments pour renforcer ultérieurement ce partenariat.

**Conférence Permanente des Chambres
Consulaires Africaines et Francophones**
Bourse de Commerce -2, rue de Viarmes
75001 Paris
France

Tel: +33 (0)1 55 65 35 27

Fax: +33 (0)1 55 65 39 40

E-mail: cpccaf@cci-paris-idf.fr

Site internet : www.cpccaf.org

Contact :

Stéphane Cormier

Délégué général de la CPCCAF

Mail: scormier@cci-paris-idf.fr

Tél: +33 (0)1 55 65 35 75 - +33 (0)6 80 13 45 56